



REGLEMENT INTERIEUR « CLUB ADOS »

LE-MESNIL-EN-THELLE

ANNEE 2026/2027

Valable à partir du 01/09/2026



Le Club Ados est situé sous le péricolaire et est géré par le responsable de cette même entité.

Il est destiné aux jeunes de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens) de la commune de Le-Mesnil-en-Thelle.

C'est un lieu de loisirs, de temps libre, d'écoute, d'échanges. Il a aussi pour but, pour les jeunes qui le fréquentent, de se cultiver, s'informer et se former à l'exercice des responsabilités grâce aux activités et à la mise en place de projets dans l'animation de la vie locale, culturelle et sportive.

Fonctionnement :

Ce Club Ados, se veut un lieu d'échanges, de loisir et d'épanouissement. Il ne s'agit en aucun cas d'une garderie. Chacun doit y trouver sa place, se sentir impliqué dans les activités proposées et en proposer lui-même.

Les jeunes sont sous la responsabilité du ou des animateurs qui sont là pour les assister, ou/et organiser des animations. Ils participent aux activités encadrées ou libres dans le respect des règles établies par l'équipe d'animation et par ce règlement intérieur. Des animations sont proposées et des projets sont élaborés suivant la demande.

Les jeunes sont impliqués dans la vie du local. Leurs propositions permettront de faire évoluer la structure dans le domaine de l'aménagement et des projets.

Les règles de vie sont établies avec les jeunes et doivent donc être respectées.

Selon le taux d'encadrement fixé par la législation en vigueur, le nombre de places est limité.

Le local et le matériel :

Il est situé sous le périscolaire, près de toutes les infrastructures sportives et de la médiathèque. Du matériel numérique, des jeux de société ... sont mis à la disposition des jeunes.

Le local et le matériel devront être rangés et rendus en bon état. Dans le cas de détérioration involontaire, les jeunes responsables devront réparer (dans la limite des possibilités) ce qui a été dégradé.

Dans le cas de détérioration volontaire, en plus de la réparation, une sanction pourra être appliquée. Elle pourra aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Les parents seront pécuniairement responsables des dommages causés par leur enfant.

Périodes et horaires d'ouverture :

- Le club ados peut être ouvert de 13h30 à 18h00 (hormis pour les sorties exceptionnelles qui peuvent modifier les horaires) :
 - o pendant la période des vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps
 - o 4 semaines en juillet et la dernière semaine d'août.
- Et éventuellement une soirée par mois.

Inscription : auprès du responsable du club ados ou de l'animateur.

Pour s'inscrire, il suffit de :

- Remplir et signer la fiche de renseignements,
- Fournir une copie du carnet de vaccination,
- Fournir une photocopie de l'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile,
- Signer le présent règlement intérieur,
- S'engager à prendre connaissance du projet pédagogique,
- Remplir et signer le document de « droit à l'image »,
- Fournir un justificatif de domicile.

Paiement :

Les paiements (repas, participation aux sorties...) se font uniquement par chèque ou espèce auprès de l'animateur du club ados :

- Prioritairement par **semaine** d'inscription : **40€**
- A la **journée** selon places restantes (liste d'attente) : **10€**
- **Veillées ou nuitées** : Le montant sera défini en fonction de la sortie et sera à remettre au maximum la veille de celle-ci. Une liste d'attente sera mise en place en cas de désistements.
- Les plages horaires débutant à 13h30, les repas ne sont pas pris en compte excepté pour les activités exceptionnelles pour lesquelles une participation ou bien un pique-nique sera demandé.

En cas d'impayé, vos enfants seront de nouveau acceptés après règlement de la dette.

Comportement :

Pour rappel, le club ados est un endroit où chacun vient passer un moment agréable. Le bon comportement de chacun est donc essentiel.

Les objets personnels sont sous la responsabilité des jeunes.

Les téléphones portables sont acceptés, néanmoins leur utilisation est proscrite lors des temps d'animation.

Ne seront pas tolérées :

- Toute agression verbale et/ou physique dirigée envers un jeune ou un adulte
- Toute dégradation de matériel
- Toute consommation de produits illicites, alcool.....
- Toute intrusion d'objets dangereux

Sanctions :

- Simple remarque verbale
- Convocation des parents
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive

Conformité RGPD :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui définit le traitement des données informatiques dans le cadre de l'inscription au club ados, nous vous informons des éléments suivants :

- Objet de la collecte des données :

Les données (contenu du dossier d'inscription) sont collectées pour utilisation strictement professionnelle et uniquement dans le cadre des activités de la collectivité de Le-Mesnil-en-Thelle, afin de permettre au Club Ados un bon fonctionnement administratif.

Seule l'équipe de direction de la structure a accès à l'ensemble des données collectées pour le fonctionnement de la structure.

Les données collectées sont conservées toute la durée d'inscription de l'enfant et un an au-delà.

Contacts :

Adresse : Avenue des écoles, 60530 Le-Mesnil-en-Thelle

Responsable ALSH	Responsable Club ados
Sandrine RANGANAYAGUY alsh.mesnil@gmail.com 06.79.01.37.91	Manon CASTANARES accueil.jeune@mairiedemesnilenthelle.fr 06.83.14.90.61

Mairie de Le-Mesnil-en-Thelle
accueil@mairiedemesnilenthelle.fr 03.44.26.72.70

Merci de contacter en priorité le responsable du club ados.

A Le-Mesnil-en-Thelle le 7 juillet 2026

Le Maire
MORIA Nadia



Accusé de réception en préfecture
060-216003947-20260707-20260603-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2026

COUPON D'INSCRIPTION

Je soussigné (nom et prénom du jeune)

Je soussigné (nom du responsable légal)

Attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur « CLUB ADOS » et en acceptons les termes.

Fait à.....

Le.....

Signature jeune

Signature responsable légal

COUPON D'INSCRIPTION

Je soussigné (nom et prénom du jeune)

Je soussigné (nom du responsable légal)

Attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur « CLUB ADOS » et en acceptons les termes.

Fait à.....

Le.....

Signature jeune

Signature responsable légal